



VIGNOBLES DU
SUD-OUEST
DE L'ORIGINE À L'ORIGINALITÉ

INTERPROFESSION DES VINS DU SUD OUEST
CS 52637 Centre INRA
31321 CASTANET TOLOSAN (France)

Acte d'engagement

Objet du marché

Stratégie de relations presse pour les
Vignobles du Sud-ouest

*Date limite de réception des offres :
Vendredi 14 juin 2024 à 12h00*

Sommaire indicatif

A. Procédure et forme du marché	1
1. Type de procédure	1
2. Forme du marché	1
B. Identification de l'acheteur	1
1. Signataire du marché	1
2. Responsable financier	1
3. Comptable assignataire.....	1
C. Délai de paiement	1
D. Engagement du titulaire	2
1. Qualité du signataire.....	2
2. Engagement du titulaire.....	2
3. Compte à créditer	4
4. Délai d'exécution	4
5. Durée de validité de l'offre.....	4
E. Décision de l'acheteur	4
F. Nantissement ou de cession de créances (DC8)	5
G. Modification(s) ultérieure(s) au contrat de sous-traitance	5

Acte d'Engagement

Entre les soussignés :

INTERPROFESSION DES VINS DU SUD-OUEST
Centre INRA - Chemin de Borde Rouge
CS 52637 - 31321 Castanet Tolosan
Tel : 05 61 73 87 06 - Fax 05 61 75 64 39

Représentée par son Président,

Ci-après désigné « **l'Interprofession** »

Et :

(Raison Sociale du titulaire).....
(Adresse).....
Immatriculé au SIRET sous le n° et au Registre du Commerce sous le n°
Représenté par (Personne habilitée à représenter la société).....
.....

Ci-après désigné « **le titulaire** »

IL A ETE ARRETE CE QUI SUIT

A. Procédure et forme du marché

1. Type de procédure

Le présent marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert.

2. Forme du marché

L'ensemble du présent marché est passé sous la forme d'un marché ordinaire

B. Identification de l'acheteur

1. Signataire du marché

Le Président de l'Interprofession des Vins du Sud-ouest,

2. Responsable financier

Personne habilitée à donner les renseignements : Monsieur Paul FABRE, Directeur de l'Interprofession des Vins du Sud ouest

3. Comptable assignataire

Monsieur Vincent ROSSO (SOLUTEC) comptable de l'Interprofession des Vins du Sud-ouest.

C. Délai de paiement

Le délai maximum de paiement, sur lequel l'Interprofession s'engage, est de 45 jours à compter de la date de réception de la facture.

En cas de dépassement de ce délai, le taux des intérêts moratoires applicable est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé, augmenté de deux points.

D. Engagement du titulaire

1. Qualité du signataire

Le signataire agit :

- Pour son propre compte ;
- Pour le compte de la société : (*Raison sociale et adresse*)

2. Engagement du titulaire

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du cahier des charges :

- Je m'engage, conformément aux dits documents, à exécuter les prestations demandées au prix indiqué ci-dessous ;
- Je déclare sur l'honneur respecter les dispositions relatives aux interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45,47,48, 49 et 51 de l'ordonnance 2015/899 du 23 juillet 2015 et de l'article 51 du décret 2016/360 du 25 mars 2016 :
 - ✓ Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du Code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;
 - ✓ Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du Code général des impôts ;
 - ✓ Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail ;
 - ✓ Ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du Code de commerce ;
 - ✓ Ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du Code de commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
 - ✓ Ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du Code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
 - ✓ Avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
 - ✓ Etre en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.323-1 et, L.323-8-2 ou L.323-8-5, du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
 - ✓ Que si je souhaite avoir recours à la sous-traitance, les sous-traitants devront être acceptés par l'Interprofession des Vins du Sud-ouest, conformément à la loi du 31 décembre 1975.

NB - Les pièces accompagnant le dossier de candidature rédigées en langue étrangère seront acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Montant du marché :

Objet du marché : Stratégie de relations presse pour les Vignobles du Sud-ouest.

Montant de l'offre pour l'interprofession « IVSO »

Montant hors TVA.....
Taux de la TVA :.....
Montant TTC :.....
Montant (TTC) arrêté en lettres à :
.....

Section interprofessionnelle Cahors

Montant de l'offre :

Montant hors TVA.....
Taux de la TVA :.....
Montant TTC :.....
Montant (TTC) arrêté en lettres à :
.....

Section interprofessionnelle Côtes-de-Gascogne

Montant de l'offre :

Montant hors TVA.....
Taux de la TVA :.....
Montant TTC :.....
Montant (TTC) arrêté en lettres à :
.....

Section interprofessionnelle Gaillac

Montant de l'offre :

Montant hors TVA.....
Taux de la TVA :.....
Montant TTC :.....
Montant (TTC) arrêté en lettres à :
.....

Section interprofessionnelle Fronton

Montant de l'offre :

Montant hors TVA.....
Taux de la TVA :.....
Montant TTC :.....
Montant (TTC) arrêté en lettres à :
.....

Section interprofessionnelle Madiran/Pacherenc du Vic-Bilh

Montant de l'offre :

Montant hors TVA.....

Taux de la TVA :

Montant TTC :

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....

3. Compte à créditer

Code Banque :

Code Guichet :

Numéro de Compte :

Clé RIB :

Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal au présent acte d'engagement

4. Délai d'exécution

Le présent marché entre en vigueur à compter de sa date de notification. Il est établi pour une durée maximum de trois ans.

5. Durée de validité de l'offre

Le présent engagement me lie que pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation.

E. Décision de l'acheteur

La présente offre est acceptée :

En ce qui concerne la totalité du marché

Le titulaire
(Cachet, date et signature)

Interprofession des Vins du Sud-ouest
(Cachet, date et signature)

Le présent marché a été notifié au titulaire le :

F. Nantissement ou de cession de créances (DC8)

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1. La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :
.....
.....
2. La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :
.....
.....
3. La partie des prestations devant être exécutée par ,
en qualité de sous-traitant, et évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :
.....
.....

A..... , le

(Cachet et signature)

G. Modification(s) ultérieure(s) au contrat de sous-traitance

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (*indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettres*) à :

.....
.....

Montant initial :

- Ramené à :

Ou - Porté à :

A..... , le

(Cachet et signature)